

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST NAZAIRE LE DESERT

Séance du 5 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Marion BARNARIE, Marjolaine CHARMILLON, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, René BORNE, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Georges GARDON, Claude LAUDET –

Excusé(s) :

Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 26 mars 2024

Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

N°2024-008

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DE RESULTAT -

Sous la présidence de M. Claude LAUDET 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

- Dépenses : 939 451.52 €
- Recettes : 979 169.89 €
- Excédent de clôture : 39 718.37 €
- Résultats antérieurs reportés : + 234 623.52€
- **Résultat à affecter :** 274 341.89 €

Investissement :

- Dépenses : 246 788.19 €
- Recettes : 696 974.56 €
- Excédent : 450 186.37 €
- Résultats antérieurs reportés : - 33 362.71 €
- **Solde d'exécution cumulé :** 416 823.66 €

Restes à réaliser en investissement :

- Dépenses : 15 906.00 €

Solde d'exécution d'investissement reporté (R 002) :

416 823.66 €

Report en fonctionnement au compte Recettes 002 :

274 341.89 €

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents.

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	10
Abstentions	1

Fait et délibéré ce jour,
Le Maire,

Daniel FERNANDEZ



Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 08/04/2024

ID : 026-212603211-20240405-2024_008-DE



Handwritten signature and illegible text in blue ink.